

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Séance du mardi 6 décembre 2016

### Annexe destinée à l'Autorité Académique

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 10.

**Le Secrétariat de séance** sera assuré par Mme PREVOT, Principale-Adjointe.

**Invité(e)s :** /

**Adoption du procès verbal de la séance du 8 novembre 2016 :**

Aucune remarque sur le procès verbal de la séance du mardi 8 novembre 2016 qui est adopté.

► M. le Proviseur fait lecture de **l'ordre du jour du C.A.**

III / POINTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT MATERIEL ET FINANCIER			
1	Projet de budget pour l'exercice 2017		X
2	Commande Publique 2017		X
3	Tarifs d'hébergement	X	
4	Décisions modificatives et Décisions de l'Ordonnateur	X	
5	Tarifs		X
6	Sorties et voyages - dons		X
7	Contrats et conventions		X

Il propose d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour et à la demande de Mme l'Agent Comptable :

- Décision Budgétaire Modificative soumise à vote.

**VOTE : 18 POUR : 18**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

⇒ L'ordre du jour augmenté du point supplémentaire est adopté à l'unanimité.

## I / ACTES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT MATERIEL ET FINANCIER

☞ 18h15 : arrivée de Mme JOLY, représentante des parents d'élèves.

### I.1 PROJET DE BUDGET 2017

M. le Proviseur présente les éléments relatifs à la masse salariale pour l'année 2015.

masse salariale de l'établissement	MOYENS ETAT ANNEE 2015
Salaires inhérents aux fonctions éducatives, d'enseignement de formation, de direction, d'administration, d'accompagnement social, de santé pour 46.34 emplois <u>Equivalents Temps Pleins Travaillés</u>	
<b>TOTAL</b>	<b>3 168 930,78 €</b>

► **Pièce jointe : annexe n°1 - éléments du budget 2017**

● M. le Proviseur présente aux membres du CA les mécanismes de **construction du budget** par la collectivité qui reposent sur **4 grands axes qui font l'objet d'un examen de critères précis** :

- partie liée aux **dépenses énergétiques**
- partie liée aux **dépenses pédagogiques** : chaque élève boursier génère une allocation de 75 € et chaque élève non boursier induit une allocation de 55 €
- partie liée aux **dépenses en fournitures administratives** : le suivi de chaque élève génère une allocation individuelle de 25 €
- partie liée aux **dépenses d'entretien**

↳ L'enveloppe initiale allouée à l'établissement s'élève à 113 484 €.

↳ Après diminution de 14 018 € liée à un ajustement, la dotation s'élève à **99 466 €**.

M. le Proviseur présente ensuite la «charpente» de la **politique générale de l'établissement** en matière de gestion financière (confort des usagers - adaptation aux évolutions pédagogiques - fonctionnalité de l'établissement - généralisation de l'utilisation des technologies nouvelles - mise en sécurité des biens et des personnes).

• Mme BERNOT, Agent Comptable Gestionnaire, présente et commente la répartition budgétaire envisagée.

Mme l'Agent Comptable communique au cours de son exposé les éléments d'éclairage souhaités par les membres du CA à propos de différents points.

**Il est ensuite proposé de procéder au vote :**

**VOTE : 19 POUR : 19**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

⇒ Le CA adopte la proposition de ventilation du budget 2017.

M. ZAVATTIERO, Proviseur, remercie Mme l'Agent-Comptable-Gestionnaire ainsi que les personnels d'intendance pour leur forte implication dans la préparation du budget 2017.

## I.2 COMMANDE PUBLIQUE 2017 – MARCHES - REGLEMENT

▶ **Pièce jointe: annexe n°2 - commande publique 2017 - règlement intérieur**

↳ Mme BERNOT, Agent Comptable Gestionnaire, propose aux membres du CA de donner délégation au Chef d'Etablissement en vue de la passation de marchés à incidence annuelle pour l'année 2017.

**VOTE : 19 POUR : 19**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

⇒ Le CA autorise le Chef d'Etablissement à conclure les marchés de l'année 2016

↳ Mme l'Agent Comptable Gestionnaire soumet aux membres du CA le règlement intérieur de la commande publique 2016.

**VOTE : 19 POUR : 19**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

⇒ Le CA adopte à l'unanimité le règlement intérieur de la commande publique.

## I.3 TARIFS D'HEBERGEMENT

Les tarifs d'hébergement notifiés au lycée par le Conseil Régional Grand-Est sont portés à la connaissance des membres du CA pour information ainsi que les tarifs applicables aux collégiens notifiés par le Conseil Départemental 54.

• **Tarifcations pour les familles**

FORFAIT	TARIF A	TARIF B	TARIF C
Quotient familial	De 0 à 649 €	De 650 à 1049 €	≥ à 1050 €
Nouveaux tarifs payés par les familles (valables dans le cas des élèves ayant adhéré à un forfait annuel)	1,75€ le repas	2,95€ le repas	4,00€ le repas
Tarif ticket	4,5 € le repas		

• **Tarifs pour les commensaux**

Agents indices IM < à 390, stagiaires, services civiques	3 €
Agents 390 < indices IM < 460	4 €
Agents indices > 460 IM	5,05 €

• **Tarifs applicables aux personnes extérieures 2017**

Repas pour hôtes de passage	6,3 €
Repas exceptionnel	De 10,5 à 21 €

## I.4 DBM N° 11 et 12 et DO N° 5 POUR INFORMATION

▶ **Pièce jointe : annexe n°3 - DBM N°11 et 12/ DO N° 5**

Mme BERNOT, Agent Comptable Gestionnaire, fait état pour information de subventions dans le cadre des Décisions Budgétaires Modificatives N°11 et 12 et présente la Décision de l'Ordonnateur N°5.

## I.5 TARIF

► Pièce jointe : annexe n°4 - tarif

Mme BERNOT, Agent Comptable, soumet à l'approbation des membres du CA le tarif relatif aux photocopies : 0,003 € / photocopie.

**VOTE : 19    POUR : 19    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

⇒ Le CA adopte à l'unanimité le tarif ainsi proposé pour l'exercice 2017

## I.6 SORTIES PEDAGOGIQUES ET VOYAGES – DONS

► Pièce jointe : annexe n°5 - tableau des sorties, voyages et projets

Mme BERNOT, Agent-Comptable Gestionnaire, présente à l'Assemblée Délibérante deux nouvelles sorties pédagogiques dont les modalités d'organisation et de financement figurent dans la pièce annexe. Par ailleurs, deux dons du FSE sont prévus pour financer ces actions.

► acceptation des dons du FSE :

- Un don de 391,50 € pour la sortie «Caméo»
- Un don de 102,00 € pour la sortie « Opéra »

**VOTE : 19    POUR : 19    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

⇒ Le Conseil d'Administration donne son accord pour l'acceptation des dons du FSE dans le cadre des sorties programmées.

**VOTE : 19    POUR : 19    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

⇒ Le CA donne son accord pour l'organisation des sorties programmées selon les modalités financières arrêtées.

## I.7 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE SOUMISE A VOTE

► Pièce jointe : annexe n°6 - DBM

Madame BERNOT, Agent Comptable, présente une proposition de DBM relative à des ressources non spécifiques d'un montant de 526,50 €.

**VOTE : 19    POUR : 19    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

⇒ Le Conseil d'Administration donne son accord pour cette DBM

## I.8 CONTRATS ET CONVENTIONS

► Pièce jointe : annexe n°7 - contrats et conventions.

Mme BERNOT, Agent Comptable, présente l'objet de deux nouvelles conventions :

1/ Collège Chopin – ALCEMS : organisation du spectacle de la chorale, programmé dans le courant du premier semestre 2017.

2/ Collège Chopin – Collège Chepfer : inclusion d'élèves de la classe ULIS de Chopin à la SEGPA de Chepfer.

**VOTE : 19    POUR : 19    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

⇒ Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à procéder à la signature de ladite convention.


L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00 après que M. le Proviseur ait souhaité de bonnes fêtes de fin d'année aux membres du CA.

La Secrétaire de séance,



Mme PREVOT

Le Président,



G. ZAVATTIERO